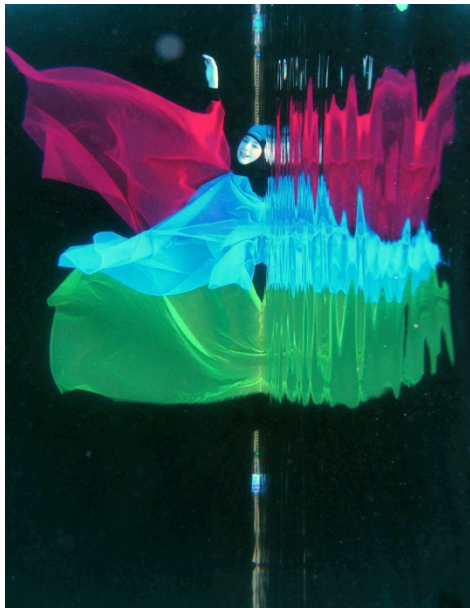


**14^{ème} Trophée de
PHOTOGRAPHIE SUBAQUATIQUE EN PISCINE
« Olivier Grimbert »**

24 mars 2019



Le Trophée Olivier Grimbert est destiné à promouvoir la photographie subaquatique auprès des jeunes plongeurs de 8 à 16 ans, licenciés à la FFESSM. La première édition a été réalisée en 2006, en même temps que le championnat de France de photo en piscine.

Le 14ème Trophée Olivier Grimbert est organisé par la commission Photo-Vidéo du comité régional Auvergne Rhône-Alpes de la FFESSM, avec le soutien de la commission nationale Photo-Vidéo de la FFESSM, en partenariat avec les COdep 73 et Codep74. Il se déroulera au Centre Aquatique Aqualac d'Aix les Bains, le dimanche 24 mars 2019.

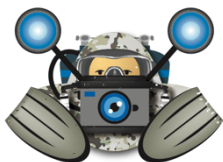
Le thème imposé est : Personnages Historiques

LA COMMISSION NATIONALE PHOTO-VIDEO



Le photographe fixe l'instant magique du monde subaquatique. Cette activité à la fois sportive et artistique, fait appel à une technique en grande partie différente de celle pratiquée en photo terrestre, ceci tant par le matériel que par les exigences liées au milieu. La commission audiovisuelle, structurée dans chaque région, dispense depuis plus de 40 ans un enseignement continu de l'image sub. Des activités complémentaires de diaporama, et de modèles subaquatiques se greffent sur cette discipline. La photo pour les enfants se développe depuis quelques années. Sur le plan international, la France se situe parmi l'élite de la photo sous-marine.

LA COMMISSION PHOTO-VIDEO AURA



La commission Photo-Vidéo du comité régional AURA a pour vocation le développement de la pratique de l'image sous-marine de loisir et de compétition au sein de la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle organise chaque année des compétitions ainsi que des stages en mer et en piscine ouverts aux plongeurs licenciés. Elle a créé le Trophée Olivier Grimbert, première compétition de photos en piscine destinée aux jeunes plongeurs.

LE CODEP74



Le Comité Départemental de la Haute-Savoie (CODEP74) de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins fédère l'ensemble des 34 clubs de plongée du département et leurs 1700 licenciés. Notre discipline couvre un champ large d'activités en rapport avec le milieu aquatique, des disciplines sportives (apnée, tir sur cible, nage avec palmes, orientation subaquatique, nage en eau vive, plongée sportive en piscine...) jusqu'aux activités culturelles (photo et vidéo subaquatiques, biologie, archéologie...) avec le support de la plongée scaphandre et de ses particularités dont la plongée souterraine et les "plongées TEC" (mélanges nitrox, trimix et recycleur).

PISCINE

Le Centre Aquatique Aqualac est situé Place Daniel Rops 73100 Aix-les-Bains.

PLONGEE

Il est demandé aux participants d'apporter maillot et bonnet obligatoire ainsi que leur matériel de plongée personnel. A la demande, quelques blocs, détendeurs, gilets stabilisateurs et plombs seront disponibles sur place.

JURY ET PALMARES ET PRESENTATION DES PHOTOGRAPHIES

La proclamation du palmarès ainsi que la présentation publique des photographies auront lieu en fin d'après midi.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une équipe est composée au minimum d'un jeune photographe âgé de 8 à 16 ans et de **deux** accompagnateurs au **maximum** dont l'un, adulte, est de préférence initiateur et l'autre peut être modèle. Le cas échéant, les jeunes, photographe et modèle, peuvent échanger leur rôle pour la réalisation de chacune des images, thème imposé et thème libre. Le nombre d'équipes participantes est limité à 18.

Jeune photographe

Il est le seul autorisé à photographier.

Modèle

Il est sous la responsabilité du responsable de l'équipe.

Accompagnateur

L'accompagnateur adulte est responsable de l'équipe et de la sécurité. Il est l'interlocuteur de l'organisateur et de l'assistant de bassin. Il peut guider et aider le jeune photographe.

Niveau de plongée

Jeune Photographe : plongeur de bronze recommandé

Modèle plongeur : plongeur de bronze recommandé

Modèle en apnée : pas de niveau

Accompagnateur adulte : initiateur recommandé.

REALISATION DES PHOTOGRAPHIES ET CHOIX DES IMAGES

Les jeunes photographes disposeront de 30 mn pour réaliser 20 photographies **maximum**. Les photos supplémentaires ne seront pas acceptées. Chaque participant sélectionnera deux photos parmi les 20 photos réalisées : une sur le thème imposé : **Sports et jeux d'eau** et une autre sur un thème libre. Les participants auront 30 mn pour sélectionner les photos présentées au jury.

INSCRIPTION DES EQUIPES

Date limite d'inscription et tirage au sort

La date limite d'inscription est fixée à 2 semaines avant la date prévue de la compétition, à savoir le 4 mars 2017. Le tirage au sort de l'ordre de passage sera effectué avant la compétition et communiqué aux équipes.

DEROULEMENT DU TROPHEE

Horaires prévisionnels

12h00 accueil des participants

12h30 briefing

13h15 premier passage

14h00 deuxième passage

14h45 troisième passage

15h15 fin du troisième passage

16h00 réunion du jury

17h30h proclamation des résultats et projection publique

Durant la réunion du jury, une activité sportive ou culturelle pourra être organisée à l'attention des participants et de leurs accompagnateurs.

